



Y VIVRE DONNE DES AILES

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 mars 2025, à 19 h,
à la salle du conseil située au 494, avenue Principale

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - GREFFE
 - 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025
 - 3.2 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-03 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux
 - 3.3 - Adoption du projet de règlement 2025-03 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
- 4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 - Autorisation de paiement des comptes
- 5 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 5.1 - Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - 5.2 - Acceptation du transfert du lot 3 716 673 à la Municipalité de Saints-Anges
 - 5.3 - Prolongement de réseau - Développement Cloutier
- 6 - LOISIRS ET CULTURE
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 - Adoption du rapport annuel 2024 en lien avec le schéma de couverture de risques
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 - Autorisation achat de nouveaux luminaires au LED
 - 9.2 - Octroi de contrat - Balayage de rues pour l'année 2025
 - 9.3 - Programme d'aide à la voirie locale - volet ERL
- 10 - CORRESPONDANCE
- 11 - RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENSUELLES
- 12 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13 - CLÔTURE DE LA SÉANCE